



Madame la Ministre,

Je vous remercie des efforts déployés pour soutenir les communautés pendant la pandémie. Nous saluons l'inclusion des organismes de bienfaisance et sans but lucratif dans les documents de consultation sur le budget 2021. Le Fonds d'aide lié à la COVID-19 pour les services communautaires (FACSC) proposé ci-dessous représente un investissement judicieux et ciblé pour soutenir la capacité des organismes qui fournissent des services aux personnes vulnérables.

Le FACSC contribuera à faire en sorte que les prestataires de services sont en mesure de continuer à soutenir les gens pendant la pandémie et par la suite. Il s'agit d'un programme de financement provisoire de 18 mois visant à soutenir la prestation de services sociaux et communautaires essentiels dans le but d'aider les organismes pendant et après la pandémie. Il propose aussi un programme de transformation pour rendre ce secteur plus résilient. Le FACSC est bien aligné sur les priorités actuelles du gouvernement. Premièrement, il ne représente pas de nouvelles dépenses permanentes. Deuxièmement, le programme de transformation est aligné sur le mandat du ministre Hussen visant à s'assurer que le secteur dispose des outils nécessaires à sa modernisation au sortir de la pandémie afin de soutenir les priorités du gouvernement.

Le secteur est une infrastructure essentielle pour permettre au gouvernement de tenir ses engagements importants, notamment la mise en place d'un système national de garde d'enfants, l'extension des services de garde avant et après l'école, la création d'un million d'emplois, ainsi que l'extension des programmes de soutien à l'emploi pour les femmes et les communautés racialisées et autochtones. Les prestataires de services sociaux et communautaires jouent également un rôle fondamental dans l'économie canadienne. Ces organismes assurent des services qui favorisent la croissance économique et atténuent les coûts de santé publique et sont des employeurs d'importance. Selon des données de Statistique Canada, l'ensemble du secteur des organismes de bienfaisance représente 8,5 % du PIB du Canada et emploie 2,4 millions de personnes avec un effectif comptant environ 70 % de femmes.

Comme indiqué ci-dessous, le FACSC est appuyé par plusieurs des plus grandes fédérations de services communautaires du Canada. Le réseau fédéré de 77 Centraide et United Way de Centraide United Way Canada s'associe localement avec ces fédérations pour servir les communautés d'un océan à l'autre. Couvrant toutes les régions du Canada, les membres locaux de CUWC soutiennent plus de 3 400 organismes communautaires afin de créer des possibilités pour 8 millions d'utilisateurs de services dans plus de 5 000 communautés. Nous nous situons au deuxième rang, juste derrière le gouvernement, en matière de financement des services communautaires essentiels. Depuis plus de 100 ans, nous sommes d'ardents défenseurs de l'impact et de l'importance du secteur pour les membres des communautés.

La COVID-19 a fait peser une grave menace financière sur la continuité des services sociaux et communautaires. Cette menace financière découle de la baisse subie dans les collectes de



fonds, les revenus gagnés et d'autres sources de revenus à un moment où la demande est sans précédent. Nous avons une occasion de soutenir la capacité de prestation de services communautaires essentiels au cours des prochains mois tout en investissant dans un réseau de services communautaires fort et dynamique dont profiteront les Canadiens pour les générations à venir.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en considération la proposition suivante et vous sommes reconnaissants de votre engagement à mieux rebâtir le pays.

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Dan Clement, président-directeur général

Le 24 novembre 2020

Note d'information : Comblent les besoins liés à la prestation des services communautaires pendant la pandémie et la relance

Ce mémoire présente des solutions stratégiques proposées par des organismes nationaux fédérés de services sociaux et communautaires afin de stabiliser les activités et ainsi assurer la continuité de la prestation des services sociaux essentiels pendant la pandémie de COVID-19 et la relance future. Nous proposons que le gouvernement fédéral crée un Fonds d'aide lié à la COVID-19 pour les services communautaires, soit un programme de financement provisoire visant à soutenir les services sociaux et communautaires essentiels, et qu'il mette en œuvre un programme de dons jumelés.

Introduction

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les infrastructures de services sociaux du Canada se sont mobilisées pour venir en aide aux membres des communautés marginalisées, alors que les inégalités se creusent. Nous avons aidé à atténuer les pires résultats en matière de santé publique, à niveler certains effets des iniquités sociales présentes depuis longtemps et à renforcer la capacité communautaire et l'éthique des soins pour nos plus vulnérables. Face à cette crise mondiale sans précédent, le gouvernement fédéral a rapidement et résolument répondu aux besoins de la communauté en investissant rapidement et intelligemment dans la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC) et le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire (FUSA) entre autres, en partenariat avec notre secteur.

Les investissements d'urgence du gouvernement dans les services communautaires ont été cruciaux, mais les organismes de services sociaux et communautaires font face à de sérieux problèmes financiers qui n'ont pas été pris en compte à ce jour par les programmes fédéraux. Il leur faut un financement provisoire pour continuer à servir les gens pendant la pandémie et la relance sociale et financière future. Le nouveau Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans, qui offre des subventions pour faire face aux difficultés financières ou à la fermeture imminente d'organismes en raison de la COVID-19, démontre que le gouvernement comprend les conséquences du manque de fonds découlant de la pandémie pour les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif qui viennent en aide aux personnes en situation de vulnérabilité.

Solution stratégique n° 1

Nous proposons que le gouvernement crée un Fonds d'aide lié à la COVID-19 pour les services communautaires afin d'offrir un financement provisoire de 18 mois pour soutenir le maintien des activités des organismes qui offrent des services sociaux et services communautaires de première ligne. La viabilité à court et à long terme de ces organismes est menacée par d'importantes baisses de revenus qui compromettent leur financement opérationnel. Les revenus de la plupart des organismes sont générés par les dons, les revenus gagnés (c.-à-d. frais perçus pour la prestation des programmes et activités d'entreprises sociales), ainsi que les subventions de tous les ordres de gouvernement. Selon Imagine Canada et les fédérations nationales de services communautaires du Canada :

- 69 % des organismes signalent une baisse de revenus. Ainsi, le YMCA déclare des pertes de revenus de 290 M\$ (45 %) entre mars et septembre par rapport à la même période en 2019. Dans bien des cas, ces revenus ne seront pas remplacés, notamment en ce qui a trait aux frais perçus pour la prestation des programmes, au revenu gagné et aux activités d'entreprises sociales.
- En outre, 73 % des organismes déclarent que les dons sont en baisse, le revenu gagné recule de 38 %, et les revenus de placement, de 23 %.
- En septembre, l'Institut Angus Reid indiquait que 37 % des Canadiens ont diminué leurs dons en raison de la COVID-19 et que les dons de bienfaisance et les collectes de fonds devraient subir une baisse de 4,2 G\$ à 6,2 G\$ en 2020. Pour Centraide United Way, ce contexte de collecte de fonds extrêmement difficile se traduira par une réduction du financement accordé aux organismes. Cela aura des répercussions sur la capacité de ceux-ci d'offrir des services de soutien et d'adapter leurs programmes au cours des 12 à 18 prochains mois.
- Un organisme de bienfaisance et sans but lucratif sur cinq affirme qu'il pourrait ne pas survivre à la pandémie, alors que certains ont déjà fermé leurs portes. Le YMCA a déjà annoncé la fermeture permanente de huit établissements, dont une association complète à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, et d'autres fermetures se feront probablement. L'organisme Repaires jeunesse Canada a également fermé un centre à Edson, en Alberta, et plusieurs autres centres ont fermé des points de service. D'autres fermetures suivront sans doute au début de 2021.

Les organismes de services sociaux et communautaires du Canada ont une capacité restreinte d'amortir ces répercussions. La prestation de programmes essentiels est touchée et les organismes dont dépend le gouvernement pour mobiliser les investissements fédéraux sont menacés. À mesure que des organismes ferment leurs portes, des emplois disparaissent, ce qui nuit encore plus à la communauté et à l'économie.

Une solide infrastructure de services sociaux et communautaires sera essentielle pendant la deuxième vague de COVID-19, la relance de l'économie et les efforts pour mieux rebâtir le pays. Selon des données de Statistique Canada, l'ensemble du secteur des organismes de bienfaisance représente 8,5 % du PIB du Canada et emploie 2,4 millions de personnes avec un effectif comptant environ 70 % de femmes. Les organismes canadiens de services sociaux et communautaires emploient environ 315 000 personnes. Nous sommes une infrastructure nécessaire pour atteindre bon nombre des objectifs énoncés dans le discours du Trône, y compris la création d'un million d'emplois, le soutien aux femmes, la mise sur pied d'un système national de services de garde d'enfants, la distribution d'équipement de protection individuelle (ÉPI) et la prestation de refuges et de logements sécuritaires, sans compter l'aide générale fournie aux Canadiens pendant la pandémie. Sans financement provisoire, un plus grand nombre d'organismes devront fermer leurs portes de façon permanente et réduire les possibilités d'emploi et l'offre de services. Cela créera un manque dans les services essentiels qui sera difficile et beaucoup plus coûteux à combler que le serait un investissement immédiat dans notre secteur.

Le Fonds d'aide proposé comporte deux éléments principaux d'une ampleur évaluée entre 500 M\$ et 700 M\$:

- a. Une subvention provisoire qui assure un soutien opérationnel ciblé et comble les lacunes concernant les frais fixes non couverts par d'autres programmes. Cette mesure pour les 18 prochains mois donnerait le temps nécessaire pour surmonter les répercussions de la COVID-19.
- b. Un fonds de transformation pour mieux rebâtir au sein du secteur.

a. Subvention de fonctionnement provisoire			
Description	Résultats attendus	Critères d'admissibilité	Conception et prestation
<p>– Subvention de fonctionnement souple de 18 mois pour les organismes de bienfaisance enregistrés et les organismes sans but lucratif qui offrent des services sociaux ou des programmes de renforcement communautaires qui répondent aux besoins communautaires et contribuent à la participation et à l'inclusion sociales</p> <p>– Aide pour combler les lacunes concernant les coûts opérationnels qui ne sont pas couverts par d'autres programmes fédéraux visant les infrastructures communautaires majeures aux prises avec des difficultés financières, des répercussions sur la prestation des services ou des risques de fermeture en raison de la COVID-19</p>	<p>– Maintien des programmes et des services essentiels destinés aux personnes en situation de vulnérabilité</p> <p>– Aide pour assurer la viabilité des organismes à long terme, afin qu'ils puissent continuer à fournir des services utiles</p> <p>– Protection des installations communautaires importantes pour les générations futures</p>	<p>– Besoin démontré par la perte de revenus, la variation des coûts opérationnels en raison de la COVID-19 et l'évaluation des risques liés à la viabilité</p> <p>– Démonstration d'une lacune concernant la capacité financière d'entretenir ou d'exploiter des installations sur une période de 18 mois</p>	<p>– Subvention temporaire conditionnelle à la présentation d'une demande</p> <p>– Financement fourni par :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les fédérations nationales de services communautaires du Canada qui ont des membres et des structures de reddition de comptes définies à l'échelle du pays; 2. des organismes subventionnaires intermédiaires pour les services communautaires indépendants tels que les centres multiservices de quartier, ou, 3. directement par Emploi et Développement social Canada (EDSC).
b. Fonds de transformation			
Description	Résultats attendus	Critères d'admissibilité	Conception et prestation
<p>– Accent sur la transformation des programmes et des modèles opérationnels, y compris les avancées en matière de technologies et de données qui améliorent la prestation des services</p> <p>– Octroi de fonds d'immobilisations aux organismes pour l'étude de nouveaux modèles opérationnels (fusions, regroupements, infrastructure technologique) afin d'améliorer la résilience et la stabilité à long terme et de repenser le réseau</p>	<p>– Renouvellement organisationnel et consolidation au sein du secteur</p> <p>– Organismes plus résilients dotés de systèmes modernes</p> <p>– Modification délibérée des modèles de prestation de services pour que les programmes et services essentiels continuent d'être offerts dans les collectivités</p>	<p>– Besoins essentiels et continus en matière de services</p> <p>– Besoin démontré de nouveaux investissements pour assurer la viabilité à long terme</p> <p>– Répercussions démontrables de la COVID-19 sur le modèle opérationnel</p>	<p>– Fonds d'immobilisations permettant de fournir les ressources nécessaires aux investissements stratégiques, notamment pour appuyer le renouvellement des modèles organisationnels, la modernisation des réseaux et la modification des modèles de prestation des services</p> <p>– Financement conditionnel à la présentation d'une demande; les organismes admissibles ont la flexibilité d'utiliser le Fonds pour appuyer la transformation requise</p>

<p>de services en vue d'améliorer les modèles de prestation, y compris l'ensemble du réseau de services, à la lumière des leçons tirées de la pandémie</p>	<p>– Planification communautaire pour s'assurer que les services essentiels sont offerts en réponse aux besoins et que les nouveaux modèles opérationnels comblent les lacunes et suppriment les chevauchements</p>		<p>– Possibilité de mettre à contribution les organismes de bienfaisance fédérés à titre d'intermédiaires de financement pour affecter les fonds de façon stratégique et efficace, avec un niveau élevé de responsabilisation</p>
--	---	--	---

Intégration des principes d'équité dans le Fonds

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les organismes nationaux fédérés de services communautaires représentent un partenaire direct naturel pour la prestation du Fonds auprès de leurs membres dans les régions rurales et urbaines. Toutefois, il existe de nombreux organismes de bienfaisance indépendants, comme des organismes propres à une communauté raciale ou culturelle, qui n'appartiennent pas à des groupes fédérés et qui éprouvent également de graves difficultés financières; et cela menace la prestation de services, en particulier dans les communautés en situation de vulnérabilité.

Un programme de subventions pour ces organismes pourrait être mis en œuvre par des intermédiaires de financement, comme cela a été fait pour le FUAC et le FUSA. En adoptant ce modèle, le gouvernement pourrait attribuer une partie des fonds spécifiquement à des organismes de services aux personnes noires, autochtones et de couleur, aux femmes et aux personnes 2ELGBTQQIA. Cela aidera à résoudre les difficultés que ces organismes peuvent avoir pour obtenir du financement contrairement aux grands organismes qui ont bénéficié d'iniquités historiques et permanentes. Cela sera particulièrement important pour les organismes sans but lucratif ou urbains autochtones non affiliés à un gouvernement des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Un tel modèle peut aider ces organismes à maintenir et à adapter les précieux services qu'ils offrent à l'heure actuelle et pour les efforts futurs visant à rebâtir le secteur.

Solution stratégique n° 2

Programme de dons jumelés — [coût estimatif de 1,25 G\\$](#) (en anglais seulement)

Encourager les Canadiens à reprendre leurs activités philanthropiques, lorsque la relance économique s'amorcera : cet objectif constituera un élément important du plan de relance pour les organismes communautaires et sociaux. Par exemple, [Canada Cares](#) a proposé un programme temporaire de « fonds à contribution doublée ». Pour chaque dollar versé par un particulier ou une entreprise à un organisme de bienfaisance, le gouvernement du Canada versera un dollar supplémentaire. Les programmes de dons jumelés sont des incitatifs éprouvés qui permettent aux Canadiens de soutenir les services communautaires qui leur tiennent à cœur.



Nous ajoutons qu'un programme incitatif efficace ne devrait viser que les contributions fournissant un soutien opérationnel immédiat aux organismes de bienfaisance. Ainsi, le programme aura pour effet de stabiliser et de soutenir la capacité de prestation de services nécessaire partout au Canada.

Conclusion

La pandémie de COVID-19 a clairement confirmé la valeur des infrastructures de services sociaux du Canada. À titre de programme temporaire, le Fonds d'aide lié à la COVID-19 pour les services communautaires serait un élément essentiel de l'intervention et de la relance à la suite de la pandémie au Canada; il préserverait les services essentiels et les infrastructures sociales et physiques et contribuerait à la transformation des services afin de mieux rebâtir le secteur de bienfaisance.

Les défis financiers qui touchent la prestation de services sociaux sont urgents et nécessitent des mesures alors que la deuxième vague de la COVID-19 est en cours. De nombreux groupes fédérés tiennent des réunions régulières avec des ministres et des membres de l'opposition qui défendent les organismes de services communautaires et reconnaissent notre besoin de soutien financier pour offrir des programmes de soutien et des services pendant la pandémie et par la suite.

Les organismes qui appuient ces propositions ont bon espoir que l'énoncé économique de l'automne contiendra un appui général à un programme comme le Fonds. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de collaborer avec le gouvernement pour élaborer le programme en tant qu'élément clé des mesures permanentes d'intervention en réponse à la pandémie et en prévision du budget 2021.

Personnes-ressources :

Anita Khanna

Directrice nationale, Politique publique et Relations avec les gouvernements

Centraide United Way Canada

Tél. : 613-236-7041, poste 2268 Cellulaire : 613-451-1661 Courriel : akhanna@centraide.ca